

## INFORMATION AUX PORTEURS

---

**15/03/2024 – EVOLUTION DE L'APPROCHE EXTRA-FINANCIERE DU FCP « CPR EUROPE ESG »**

Codes ISIN :      Part P : FR0010619916 - Part I : FR0010626408  
                          Part O : FR0010626390 - Part G : FR0011271659  
                          Part R : FR0013294642

La société de gestion CPRAM a décidé de préciser l'univers d'investissement de départ du fonds commun de placement « CPR EUROPE ESG » (« le Fonds) pour une meilleure lisibilité du processus de gestion.

A compter du 15 mars 2024, votre prospectus intégrera la modification suivante :

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées sur les marchés européens - incluant le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège et hors pays émergents, libellées en euros, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille.

*en lieu et place de*

*La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Les pays prépondérants sont ceux de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse.*

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire du Fonds sera modifiée en conséquence.

\*\*\*\*\*

**Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et est sans incidence sur le profil de risque de votre support de placement.**

**Cette modification ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).**

Les Documents d'Informations Clés (DIC) et le prospectus actualisés du Fonds seront disponibles à compter du 15/03/2024 sur le site internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction